

22389 - Le temps de la prière de l'aurore

La question

Quel est le temps le plus approprié pour la prière du lever du soleil (Salat Ach-Chourouq) et la prière d'Ad-Dhoha ?

La réponse détaillée

Table Of Contents

- [La différence entre la prière du lever du soleil \(Salat Ach-Chourouq\) et la prière d'Ad-Dhoha](#)
- [A quel moment commence le temps de la prière d'Ad-Dhoha?](#)
- [Le meilleur moment pour l'accomplissement de la prière d'Ad-Dhoha :](#)

La différence entre la prière du lever du soleil (Salat Ach-Chourouq) et la prière d'Ad-Dhoha

[La prière d'Ad-Dhoha](#) c'est la prière du lever du soleil, faite au début de son temps et il ne s'agit-il pas de deux prières différentes.

Cette appellation de la prière vient de son accomplissement juste après le lever du soleil et de son élévation.

Cheikh Ibn Baz a dit : « La prière du lever du soleil c'est la prière d'Ad-Dhoha accomplie dès l'entrée de son temps. » Recueil des avis juridiques consultatifs de Cheikh Ibn Baz (401/11).

A quel moment commence le temps de la prière d'Ad-Dhoha?

Le temps de la prière d'Ad-Dhoha commence dès le lever du soleil et son élévation et s'étend jusqu'avant le temps de la prière de Dhohr de quelques minutes.

Cheikh Ibn Otheïmine le fixe à un quart d'heure après le lever du soleil jusqu'à 10 minutes avant la prière de Dhohr. Voir ach-Charh al-moumtie' (4/122).

Tout ce temps constitue le temps de la prière d'Ad-Dhoha.

Le meilleur moment pour l'accomplissement de la prière d'Ad-Dhoha :

Il est préférable de l'accomplir lorsque la chaleur du soleil s'intensifie, compte tenu de la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) : « La prière des repentants (à Allah) est celle qui se fait quand les petits chameaux commencent à ressentir la chaleur du soleil. » (Rapporté par Muslim, 748) Voir les avis juridiques d'Ibn Baz (11/395).

Des ulémas estiment ce temps au quart de la journée, autrement dit la moitié du temps qui s'écoule entre le lever du soleil et la prière de Dhohr. Voir le Recueil de Nawawi (4/36) et l'Encyclopédie juridique koweïtienne (2/224).

Et Allah sait mieux.